



Maisons-Alfort, le 25 mai 2011

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à la demande de première autorisation du produit biocide : **PODOSHEEP**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1er juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par la société HYPRED SA de première demande d'autorisation pour le produit **PODOSHEEP**, et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant :

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne la demande d'autorisation du produit **PODOSHEEP**.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit **PODOSHEEP** est un biocide de type 3 composé de 6,5% m/m de Glutaraldéhyde et de 1,65% m/m de chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium se présentant sous la forme d'un liquide concentré.

Le détail des usages revendiqués est mentionné à l'annexe 1.

Le Glutaraldéhyde et le Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium sont des substances actives notifiées à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007 pour les types d'usages revendiqués et n'ont pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique des substances active :	1) Glutaraldéhyde 2) Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium
N°CAS :	1) 111-30-8 2) 68424-85-1
Type de produit :	3

CONSIDERANT

- Qu'en réponse à la demande de complément d'information de l'Anses du 21 mars 2011, le pétitionnaire a déclaré annuler la demande de première autorisation du produit PODOSHEEP.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail estime que la demande de première autorisation n°20 080147 du produit PODOSHEEP est devenue sans objet.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : 1^{ère} demande, glutaraldéhyde, chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium, TP 3

Annexe 1

Liste des usages revendiqués pour le produit **PODOSHEEP**

Type de préparation	Composition du produit	Dose de substance active
Liquide concentré	Glutaraldéhyde	6,5 % m/m
	Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium	1,65 % m/m

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications
50991130	Logement animaux domestiques*Trait.bactéricide	5%	NA
50991230	Matériel transport animaux domestiques*Trait.bactéricide	5%	NA
50991330	Matériel d'élevage *Trait.bactéricide	5%	NA